

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIDE GRENIER

du 06 octobre 2019 de 9h à 17h

au Chapiteau des Halles (Face Médiathèque Labarrère) – Place Marguerite Laborde à Pau

**Professionnel**

**Particulier**

Nom société : ..... No de RC (professionnel):.....  
Nature des produits (1) (obligatoire si professionnel) : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....

Nous proposons :

- 3 mètres linéaires avec table + 2 chaises = 10 €
- 3 mètres linéaires sans tables et chaises = 7 €
- l'emplacement nu (1m20) = 3 € / avec table + 1 chaise = 5 €
- 1 menu exposant : 1 sandwich froid + 1 petit paquet de chips + 1 boisson = 6 €

Je souhaite \_\_\_\_ emplacement(s) + \_\_\_\_ menu(s) exposants soit : \_\_\_\_\_ €

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particulier)

(établie en vertu de l'article R321 – 9 du code pénal)

Je soussigné (e) (nom et prénom) : .....

Adresse : .....

No de carte d'identité : .....ou no de permis de conduire.....

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide grenier au cours de l'année 2018.

Fait à ..... Le..... Signature

## Conditions générales :

- Ce vide grenier est organisé par le FSE du collège Pierre Emmanuel. Il se tiendra sur le chapiteau des Halles de PAU. **L'accueil des exposants débutera à 7h30.**
- Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription. Les participants sont priés de communiquer les renseignements demandés pour leur inscription au registre de la manifestation (photocopie de la carte d'identité recto-verso et liste des objets en vente) et s'engagent à l'exactitude des informations fournies.
- Dès leur arrivée, les exposants s'adressent à l'accueil puis s'installent sur les places qui leurs sont attribuées par l'accueil.
- Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seuls, les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire.

Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif.

- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels pertes, vols, casses ou autre détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses, etc...). Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité en cas d'accident corporel. L'association du FSE décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc...)
- Les places non occupées après 8h45 ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

- En cas de mauvais temps, le vide grenier sera maintenu et les sommes engagées par les exposants seront acquises.
- Vous avez obtenu l'autorisation de participer à un vide grenier. Dans ces conditions, vous avez acquis l'autorisation d'exposer à la vente des affaires, des jouets usagés..., vous appartenant depuis plus de trois mois. Il est également interdit de vendre de la nourriture.
- La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.
- **Un café de bienvenu sera offert à chaque exposant**

### **Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :**

- Ce formulaire (correctement rempli), daté et signé.
- Votre chèque libellé à l'ordre de Foyer Socio Educatif Pierre Emmanuel
- La photocopie recto verso de votre pièce d'identité (particulier uniquement)

#### **A envoyer**

- du 8 juillet jusqu'au 25 août : **Stéphanie Salvo – 11 rue Cazaubon Norbert – 64000 PAU  
06.28.30.22.54**
- à partir du 26 août : **Collège Pierre Emmanuel – 25 av Honoré Baradat – 64000 PAU  
05.59.13.17.21**

## **Date de clôture des inscriptions le 4 octobre 2019**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales :

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Avec les remerciements du Foyer socio Educatif du collège  
Pierre Emmanuel